

Zeitschrift: Générations plus : bien vivre son âge
Herausgeber: Générations
Band: - (2012)
Heft: 35

Rubrik: Vétérinaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 26.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chiens et chats: quels dangers pour ma santé?

«Je souhaite m'occuper d'un pékinois et d'un chaton. Pourriez-vous m'indiquer si je peux contracter leurs éventuelles maladies et eux les miennes?»

Sophie, Plan-les-Ouates (GE)



Danielle Perrin-Frei
Médecin-vétérinaire
Cabinet
Au Furet
Echichens

Le chiffre est vertigineux: plus de 300 zoonoses – c'est-à-dire des maladies qui peuvent se transmettre de l'animal à l'homme ou inversement – sont répertoriées. Impossible donc d'en dresser ici une liste exhaustive.

De plus, la plupart de ces affections sont bénignes, à l'instar des maladies fongiques telles que les mycoses, et sont très fréquentes. La teigne et la gale sont également des maladies communes à l'homme, au chien et au chat.

Il existe d'autres zoonoses qui font très peur, alors que peu de personnes en souffrent. C'est le cas du ténia, ce ver parasite au corps formé d'un grand nombre d'anneaux et qui se développe dans les intestins des mammifères. Par ailleurs, sa transmission concerne davantage les enfants, moins enclins à respecter les règles élémentaires d'hygiène que les adultes.

La rage est un autre exemple de zoonose grave, mais heureusement, elle a été totalement éradiquée en Suisse, il y a plusieurs années déjà.

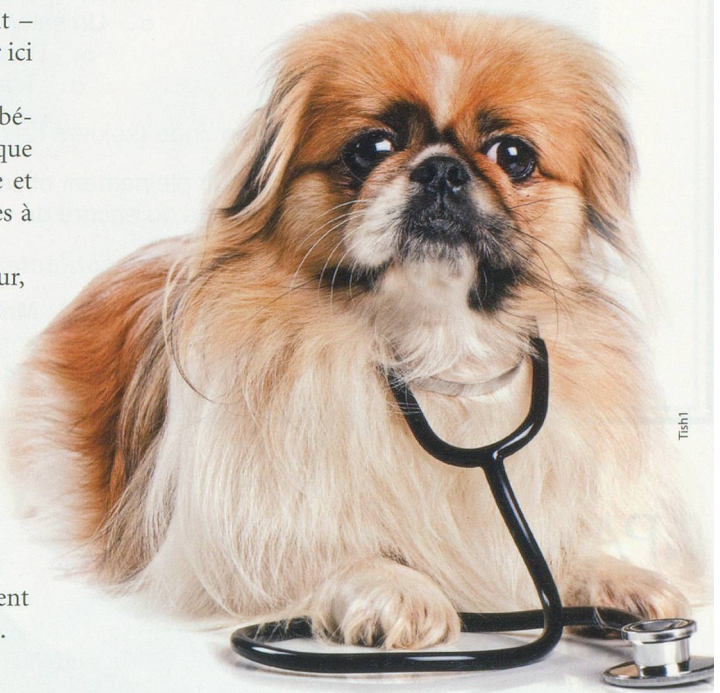
Gare aux griffes de Minou!

Au sujet de votre chaton, prenez garde à la maladie des griffes du chat. D'origine infectieuse bactérienne, cette zoonose semble en croissance.

Dans un premier temps, une petite lésion cutanée saillante et sans liquide se forme au lieu d'inoculation, lésion qui le plus souvent disparaît par la suite.

Deux à trois semaines plus tard, on constate une hypertrophie ganglionnaire. Dans 60% des cas, un seul ganglion est atteint. Plus rarement, le malade peut présenter des myalgies, de la fièvre, des maux de tête, une perte de poids et des éruptions cutanées. On constate parfois une conjonctivite, associée à un syndrome de Parinaud qui affecte la mobilité oculaire.

Sous ses formes graves, les malades peuvent développer des inflammations de la membrane interne du cœur, voire des encéphalites. Ces complications restent toutefois rares. Il est toutefois recommandé d'être prudent puisque, en général, les maladies concernent davantage les enfants et les seniors, ainsi que les personnes immunodépri-



mées, suivant un traitement chimiothérapique ou porteuses du VIH (ou sida).

Comment se prémunir?

Il n'existe aucun vaccin, et le caractère apparemment bénin de la maladie des griffes du chat ne dispense pas de suivre quelques précautions, comme éviter les griffures ou les morsures de chat, ainsi que le léchage des plaies par les chats. Il est important de désinfecter les plaies en cas de morsures ou de griffures, comme de se nettoyer les mains à l'eau et au savon, après avoir manipulé un chat.

A noter que, parmi les autres animaux de compagnie, perruches et perroquets sont susceptibles de propager une psittacose, c'est-à-dire une maladie infectieuse touchant les voies respiratoires. Le furet, lui, peut transmettre la grippe, raison pour laquelle il est utilisé dans l'expérimentation médicale.